



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-97146>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-97146**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-85310

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24340081900013

**Ville** : Saint Thibery

**Code postal** : 34630

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 34

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de réfection et d'aménagement de voiries pour les besoins de la communauté d'agglomération Hérault méditerranée

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45233000

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du CCAP. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants indiqués correspondent à des montants maximums et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Le présent contrat a pour objet les fournitures et les travaux nécessaires à l'aménagement, la réfection et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire et de ses ouvrages et équipements connexes, de petites et moyennes importances et ou d'interventions d'urgences et de délais courant.

**Critères d'attribution** : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 45% Prix des prestations : 55%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 16/09/2024 à 12h00, lire 23/09/2024 à 12h00

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/08/2024